



L'AVENIR DE L'ACFM ET DU SECTEUR DES ARTS,  
DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

RAPPORT SUR LES  
CONSULTATIONS RÉGIONALES

PRÉSENTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ASSOCIATION CULTURELLE DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

LE 7 DÉCEMBRE 2022

PAR



## **Table des matières**

Mise en contexte et méthodologie .....	1
Principaux constats.....	2
Communautés changeantes.....	2
L'ouverture nécessaire à l'autre.....	3
Sensibilité aux besoins et réalités des groupes défavorisés.....	3
Des programmes et activités clés sur lesquels baser l'avenir de l'ACFM et de son réseau .....	3
Des capacités accrues, grâce entre autres à une professionnalisation .....	4
La perte de vitesse, les défis grandissants et l'augmentation du besoin d'appui .....	4
L'accroissement de la concurrence .....	4
Les impacts souhaités.....	6
Les pistes à explorer .....	7
Les collaborations et les partenariats.....	7
Les échanges et le partage .....	7
Un besoin de communiquer davantage .....	8
Le rôle de l'ACFM .....	9
Une proposition à explorer.....	10
Annexe 1 – Sommaire des discussions.....	12
Statistiques .....	12
Les éléments les plus fréquemment mentionnés.....	12
Les éléments mentionnés régulièrement .....	12
Les éléments moins mentionnés.....	13
Participant•e•s :.....	14
Annexe 2 – Partenaires consulté•e•s .....	17

## **Mise en contexte et méthodologie**

Dans la dynamique qui doit conduire à l'adoption d'une nouvelle planification stratégique et nourrir l'ACFM pour l'élaboration de sa demande pluriannuelle de financement pour la programmation de base de l'organisme, un exercice d'évaluation de la planification stratégique en cours a été réalisé.

Pour cette raison, le conseil d'administration (CA) et l'équipe (employé•e•s et contractuel•le•s) de l'Association culturelle de la Francophonie manitobaine (ACFM) ont tenu, en juin 2022, une session de travail pour laquelle l'entreprise Martin Theberge Consultant Inc. (MTC) les a accompagné•e•s.

Cette session de travail a permis, non seulement, d'exprimer un profond besoin de changement, mais aussi de dégager une recommandation importante qui vise à effectuer deux grands chantiers : soit la redéfinition de la cible de l'ACFM ainsi que l'élaboration complète d'une planification stratégique novatrice venant remplacer l'actuelle. Dès le dépôt de cette recommandation, le CA l'a adoptée puis a entamé le travail nécessaire à sa mise en œuvre.

Ainsi, ce document relate le résultat des travaux menés jusqu'à présent concernant la cible de l'ACFM, c'est-à-dire la structure idéale et les personnes qui y participent pour assurer un avenir meilleur pour le secteur des arts, de la culture et du patrimoine en Francophonie manitobaine rurale.

À cet effet, plusieurs démarches ont été effectuées :

- L'analyse d'un sondage administré auprès des membres de l'ACFM par son équipe en février 2022 et des résultats atteints par les comités culturels en 2021-2022 ;
- Une session de travail avec le conseil d'administration en juin 2022 (mentionnée précédemment) ;
- De multiples discussions et sessions de travail avec la présidence et les membres de l'équipe de l'ACFM, notamment la direction générale ;
- Six rencontres de consultation régionale dont cinq en personne entre les 18 et 22 septembre 2022 et une session de rattrapage en virtuel le 18 octobre 2022 ;
- Trois rencontres de consultation des partenaires communautaires, des partenaires en diffusion et des partenaires gouvernementaux et paragouvernementaux ;
- Une session virtuelle de travail avec le conseil d'administration de l'ACFM le 15 novembre 2022 ;
- Une session de rétroaction et validation pour l'ensemble des membres de l'ACFM en marge de son Assemblée générale annuelle virtuelle, le 23 novembre 2022.

Le présent document fait donc état des constats et des pistes de solution qui découlent de ce travail ainsi que des orientations à considérer par le conseil d'administration en vue des prochaines étapes.

## **Principaux constats**

Tel que mentionné dans la mise en contexte, un profond besoin de changement a été énoncé par les membres du conseil d'administration et confirmé par les membres. De façon générale, l'ACFM et son réseau sont prêts pour « la prochaine étape ».

Il semble que l'ACFM, dans une volonté d'être proactive et visionnaire, veuille opérer le changement nécessaire à l'épanouissement du secteur des arts, de la culture et du patrimoine et ainsi à pérenniser les communautés d'expression française en ruralité manitobaine.

Cette section énonce les principaux constats qui découlent des divers travaux effectués. Bien que certains de ces constats expliquent la raison de ce sentiment de changement nécessaire, ils devront tous être pris en considération pour la prise de décision à venir.

## **Communautés changeantes**

Plusieurs commentaires reçus au cours des consultations dénotent qu'un changement sociétal majeur est en train de s'opérer. Si la communauté « franco-manitobaine » est loin d'être ce qu'elle était dans le passé, toutes et tous semblent d'accord pour dire que ce changement n'en est qu'à son début et que la société de demain sera encore très différente.

Les éléments principaux évoqués comme faisant partie de ce changement sociétal sont :

- L'accroissement du nombre de familles exogames ;
- L'anglicisation des communautés et/ou le recul du Français, surtout chez les plus jeunes ;
- La relation différente que les plus jeunes (enfants) entretiennent avec la langue française, employée comme une langue académique plutôt que comme une langue de vie ;
- Les changements socio-démographiques tels que la francophilie, l'inclusion nécessaire des Premières Nations, des personnes Métis et Inuit, ou encore l'établissement dans nos communautés de personnes venues d'ailleurs ;
- Les horaires trop chargés et le manque de temps des membres de la communauté ;
- Le vieillissement de la population ;
- Le besoin, bien que toujours présent, de socialiser et le fait que cela ne se fasse plus de la même manière ;
- L'utilisation accrue de la technologie ;
- L'éparpillement (géographique) de la communauté, moins rassemblée au centre d'un village, et les migrations saisonnières des francophones vers le Manitoba.

## **L'ouverture nécessaire à l'autre**

Les membres de l'ACFM, et l'ACFM elle-même, doivent s'ouvrir davantage à de nouvelles clientèles faisant partie des communautés d'expression française de la ruralité manitobaine.

Les groupes et clientèles suivants figurent parmi les principaux auxquels s'ouvrir :

- Personnes dont la langue maternelle ou courante n'est pas le français, comme les jeunes des écoles d'immersion, les parents exogames de jeunes francophones, les anglophones ou allophones membres de nos communautés ;
- Les nouveaux arrivants, issus de l'immigration internationale ou de la migration d'autres provinces canadiennes ;
- Les membres des Premières Nations ou Métis et Inuit ;
- Les groupes cibles comme les aîné•e•s ou les jeunes ;

Cette ouverture nécessaire est perçue comme une transition importante pour la survie de l'ACFM et de son réseau, mais aussi comme une façon de se réinventer et moderniser grâce à l'inclusion de nouvelles personnes. Ainsi, l'ACFM et ses membres pourraient élargir le bassin et le nombre de participant•e•s aux diverses activités, tant en termes d'audiences qu'en termes de bénévoles ou d'artistes et professionnels impliqués. Ainsi, on parle d'impact en termes de développement autant que de relève.

## **Sensibilité aux besoins et réalités des groupes défavorisés**

Plusieurs groupes, membres de la communauté d'expression française, vivent quotidiennement des défis en matière d'accès aux arts, à la culture ou au patrimoine. Parfois pour des raisons de capacités et de ressources, d'autres fois en raison de barrière systémique historique. S'il est vrai que l'ACFM et ses membres veulent s'ouvrir plus largement à d'autres clientèles qui composent les communautés d'expression française en ruralité manitobaine, une sensibilité accrue aux réalités et aux besoins de ces groupes devra être développée.

## **Des programmes et activités clés sur lesquels baser l'avenir de l'ACFM et de son réseau**

Raconte-moi ton patrimoine, le Camp Foud'rire et le Foud'rire Talkshow, Janvier mois de la culture en ruralité, sont des activités phares pour l'ACFM. De leur côté, les Carrefours culturels annuels constituent un événement auquel les membres de l'équipe et du conseil d'administration valorisent et accordent une grande attention comme un outil rassembleur et un moment clé pour le réseau des membres de l'ACFM.

Ces activités et cet événement sont porteurs et garants de réussite, car ils sont populaires auprès des comités culturels membres, des participant•e•s (actuel•le•s ou potentiel•le•s) et du public. En partie pour cette raison, le sentiment général est qu'il n'est pas nécessaire de réinventer la roue ou encore de se débarrasser de ce qui fonctionnent bien sous prétexte de changement. Ainsi, les événements et activités porteurs sont perçus comme des bases, ou une fondation sur laquelle bâtir l'avenir de l'ACFM.

## **Des capacités accrues, grâce entre autres à une professionnalisation**

Le secteur des arts, de la culture et du patrimoine en ruralité manitobaine d'expression française s'est beaucoup développé au cours des dernières années. Les formations et le soutien offerts par l'ACFM et ses partenaires ont permis de professionnaliser les acteurs communautaires qui y travaillent (bénévolement ou en tant qu'employé•e•s). Ainsi, le niveau de qualité de l'accompagnement offert par l'ACFM à ses membres et, par conséquent, celui des activités offertes au public s'est accru.

Aujourd'hui, les membres de l'ACFM, les comités culturels, sont à la recherche d'une qualité et d'un standard de qualité, particulièrement dans la diffusion professionnelle des arts, la programmation et la coordination professionnelle d'activités et d'événements.

Ceci se manifeste de plusieurs manières, la principale étant la poursuite de la qualité dans les activités organisées plutôt que l'organisation d'activités supplémentaires. Le désir de « faire mieux, plutôt que faire plus », et donc l'évaluation nécessaire des capacités et des ressources pour y arriver, devra faire partie des réflexions pour atteindre cet objectif.

## **La perte de vitesse, les défis grandissants et l'augmentation du besoin d'appui**

Dans toutes les rencontres, sans exception, les participant•e•s ont laissé entendre que les comités culturels vivent de plus en plus de défis et ont de la difficulté à avancer, qu'ils organisent des activités à laquelle la participation diminue et, dans certains cas même, qu'on s'inquiète pour la survie du comité culturel à long terme. En effet plusieurs ont manifesté un essoufflement corroboré, entre autres, par la mention de défis majeurs comme :

- l'augmentation générale des coûts affectant aussi les activités des comités culturels ;
- le manque de bénévoles ou la difficulté à recruter une relève ;
- le défi d'attirer de nouvelles clientèles et publics ;
- le besoin de plus de ressources (humaines et financières) ;
- les défis rencontrés au niveau de la technologie ;
- le ralentissement causé par la pandémie de COVID-19, qu'on a du mal à inverser ;
- les besoins d'appui, d'aide et d'accompagnement.

Ainsi, les représentant•e•s des comités culturels semblent avoir du mal à joindre les deux bouts et peinent à organiser leurs propres activités. Cela entraîne aussi une diminution de la capacité à représenter les comités culturels ou de participer à d'autres instances, à commencer par l'ACFM (AGA et carrefour culturel).

## **L'accroissement de la concurrence**

En plus des défis qu'ils vivent, les comités culturels font face à une concurrence grandissante.

Dans certains cas, ce concept semble être clair, c'est-à-dire qu'il y a de plus en plus d'organismes et de comités locaux (francophones ou non) qui organisent des activités. S'il est vrai, comme nous l'avons mentionné précédemment, que les membres de la communauté sont de plus en plus sollicités et occupés, un choix s'impose donc. Dans la quasi-totalité des cas, les sports ont aussi été mentionnés comme un élément qui oblige à faire un choix (le concert versus la joute de hockey).

D'autres types de compétition ont aussi été mentionnés. D'abord, le conflit qu'apporte la technologie qui ne nous oblige pas à « sortir » pour être connectés à d'autres et avoir accès à une offre culturelle. Cela entraîne aussi une concurrence linguistique étant donné la difficulté à trouver des contenus culturels en français. Ce phénomène ne semble créer qu'une habitude culturelle en anglais. Ainsi, cette valorisation que les diverses plateformes numériques imposent semble créer, à l'inverse, une dévalorisation de la culture francophone. L'écart entre la volonté de payer une somme élevée pour un billet de spectacle en anglais et le peu de volonté à dépenser de petites sommes pour une activité en français semble en être l'exemple le plus flagrant.

Cet élément dénote aussi la sous-valorisation du Français, surtout auprès des jeunes, pour des activités extrascolaires. Certain•e•s participant•e•s aux consultations ont évoqué le besoin de présenter des activités plus « cool » et ludiques pour offrir des occasions de vie en français, entre autres, aux jeunes.

Toujours en termes de concurrence, le nombre de familles exogames en croissance et l'insécurité linguistique de plusieurs semblent aussi orienter les membres de la communauté vers des activités en anglais plutôt qu'en français. Plusieurs participant•e•s aux consultations ont mentionné leurs inquiétudes quant à la place de la langue française au sein des communautés.

## **Les impacts souhaités**

En bout de ligne, l'impact global souhaité est une ACFM forte, pilier du développement culturel, artistique et patrimonial durable. Ainsi, l'ACFM pourra accroître ses capacités et compétences lui permettant d'assurer une offre de services clés à ses membres et au réseau qu'ils composent.

De façon plus concrète, pour l'ACFM, les impacts recherchés sont les suivants :

- Une offre ciblée : Une ACFM en mesure de bien outiller ses membres, par exemple en termes de programmes de mentorat en développement culturel ou de diffusion artistique professionnelle.
- Une ACFM concertée et mieux outillée pour représenter le secteur : des liens de communication forts entre l'ACFM et ses membres permettant le partage bidirectionnel d'information en continu. Disposant d'un réseau fort, l'ACFM aurait ainsi la capacité de mieux jouer son rôle de porte-parole du secteur, connectée à l'entièreté de la communauté d'expression française en ruralité manitobaine tout en ayant l'information requise pour prendre des décisions plus éclairées et mieux informées.
- Des partenariats provinciaux concrets : pour l'accroissement des ressources et des capacités afin d'aider l'ACFM et ses membres à être plus actifs et mieux outillés pour effectuer leur travail respectif.

Du côté du réseau culturel des membres de l'ACFM, les impacts souhaités sont :

- Un accroissement des capacités afin d'être en mesure de mieux servir la communauté qu'ils servent grâce, par exemple, à l'accès à des ressources et personnes clés ou des compétences accrues grâce à de la formation et de l'accompagnement.
- Un soutien direct et adapté de la part de l'ACFM.
- Plus d'actions développées et mises de l'avant en réseau comme des programmes, des événements ou des tournées d'artistes. L'utilisation du réseau pour le partage des tâches et donc le partage des risques et des responsabilités afin de permettre aux membres d'offrir plus (en nombre, mais surtout en qualité) à leur communauté sans avoir à prendre des risques supplémentaires ou avec une plus grande charge de travail.
- Le développement de nouvelles clientèles tant en termes d'assistance aux activités qu'au niveau des contributeurs ou des bénévoles. Cela aurait un impact à la fois sur l'organisation d'activités actuelles et sur le développement d'une relève engagée pour un avenir meilleur.



## **Les pistes à explorer**

Il nous semble évident que l'objectif principal des comités culturels devrait être la création d'occasions (ludiques, plaisantes, et « sans pression ») de vivre en français. À cet effet, au cours des travaux effectués, quelques pistes de solution sont ressorties. Ces pistes pourront faire partie des éléments de réflexions pour mener aux prochaines étapes et être intégrées aux initiatives ou structures ainsi développées.

## **Les collaborations et les partenariats**

Aux niveaux local et régional, les participant•e•s ont mentionné à plusieurs reprises la nécessité d'accroître la collaboration et les partenariats. Ainsi, une meilleure synergie s'installe et certains défis, comme l'accès à des espaces et des ressources, peuvent être atténués. L'inclusion de nouvelles clientèles ou communautés culturelles pourrait ainsi être atteinte.

L'accroissement du partenariat entre les comités culturels et les écoles, ou entre la DSFM et l'ACFM, semble être un élément clé puisqu'il a été mentionné dans chacune des rencontres de consultation, sans exception. Cela dit, il ne faut pas s'arrêter là. Des collaborations, par exemple, avec l'équipe de sport pour mettre en valeur des artistes locaux pendant les pauses, ou avec des comités culturels d'autres communautés culturelles de la région pour permettre un meilleur étalement au niveau calendrier et la diminution de la concurrence.

Cependant, les collaborations et partenariats ne devraient pas s'arrêter au niveau local. Un meilleur réseautage avec les autres comités culturels de la province et les collaborations régionales semblent être la clé de voûte menant à la création d'un réseau artistique, culturel et patrimonial provincial fort.

## **Les échanges et le partage**

Afin de faire vivre et profiter ces collaborations, l'ouverture à l'autre, le partage et les échanges seront primordiaux.

D'abord en commençant par les échanges de bonnes pratiques et d'expertises, mais attention de ne pas tomber dans le piège de ne faire que ça. Le partage de ressources pourrait ainsi permettre de mutualiser pour obtenir de meilleurs résultats à moindre coût.

De la même manière, étant donné le manque de ressources humaines, entre autres, la collaboration pour le partage de ressources humaines permettrait la création d'un plus grand bassin de bénévoles et de client•e•s.

De plus, le partage et les échanges pourraient permettre de rejoindre un plus grand bassin de population, ce qui favoriserait l'accroissement de la clientèle, notamment pour participer aux activités et événements organisés. Ainsi, le résultat pourrait aussi être l'augmentation des revenus.

Finalement, si le partage de ressource permettait d'atteindre plus efficacement des résultats probants, le partage de responsabilité pourrait permettre de libérer certaines personnes, mais aussi d'aller chercher des expertises plus ciblées pour effectuer un meilleur recrutement de bénévoles, mettant en valeur les expertises et compétences de chacun•e et exigeant moins des personnes impliquées.

Cet échange et le partage développé devraient être pensés en termes régionaux. C'est-à-dire pour des régions un peu plus larges que le territoire couvert par les comités culturels actuels, tout en gardant en tête les réalités locales et régionales et en assurant une définition adaptée à ces réalités.

### **Un besoin de communiquer davantage**

Au-delà, des communications sur les activités organisées par l'ACFM et ses membres dont le public cible est le public général, un principe de communication multidirectionnelle devrait faire partie des prochaines étapes.

Ainsi, la communication entre l'ACFM et ses membres, dans les deux sens, devra être approfondie afin d'assurer un partage adéquat d'information et une meilleure planification. Cependant, nous ne pouvons pas nous arrêter là. Les communications devraient aussi inclure l'échange et le partage d'information vers et en provenance de partenaires clés aux niveaux régional et provincial, mais aussi inclure un partage d'information entre les membres de l'ACFM. L'objectif étant une communication efficace et pertinente permettant les coopérations et les collaborations au sein du réseau entier dont l'ACFM est au cœur.

Cela dit, le besoin de communication doit également aller au-delà de la simple visibilité que procure le partage d'information et la publicité des activités et des événements à venir ou en cours. En effet, un travail important de communication, de marketing et même de relations publiques devra être mis de l'avant afin d'accroître la valorisation du secteur des arts, de la culture et du patrimoine. On parle ici d'atteindre une reconnaissance du secteur, mais aussi des efforts déployés par les travailleur•se•s culturel•le•s (employé•e•s ou bénévoles) et autres intervenant•e•s du secteur.

Cette valorisation pourra être effectuée sur plusieurs fronts, c'est-à-dire auprès du public, des décideurs politiques, mais aussi auprès des instances gouvernementales, paragouvernementales et communautaires.

## **Le rôle de l'ACFM**

Avec raison, l'ACFM est perçue, tant par les comités culturels que par les organismes provinciaux, communautaires, gouvernementaux et paragouvernementaux, comme le noyau d'un réseau important pour l'avenir des communautés d'expression française en ruralité manitobaine. Ainsi, il va de soi que son focus est et devrait être les communautés culturelles d'expression française en ruralité manitobaine par l'intermédiaire des comités culturels en région. Par conséquent, il est évident que l'ensemble ne devrait pas et ne peut pas reposer sur ces comités culturels. L'ACFM, engagée envers un avenir meilleur pour le secteur, reconnaît ses responsabilités en tant que noyau central, coordonnateur d'un réseau important pour le futur des communautés.

Ainsi, les changements apportés devront aussi définir les besoins et les attentes au niveau provincial pouvant être porté par l'ACFM. Entre autres, l'établissement de partenariats clairs avec les organismes communautaires, culturels et artistiques provinciaux, la mise en œuvre d'initiatives telles que l'organisation de tournées et la mise à disposition d'outils ou de ressources pour l'offre d'ateliers devront faire partie des responsabilités de l'organisme provincial qu'est l'ACFM.

L'appui adapté et continu de l'ACFM envers les organismes locaux et régionaux tels que les comités culturels devra non seulement se poursuivre, mais devra aussi être mieux adapté et développé afin d'atteindre des résultats optimaux. Cet appui prendra la forme de transfert de ressources, naturellement, mais devra aussi inclure l'organisation d'initiatives en réseau, l'accompagnement des intervenants locaux et régionaux et le développement et la mise à disposition d'outils ou de ressources.

## Une proposition à explorer

En fonction des constats et des pistes de solutions énoncées précédemment, la proposition suivante devrait permettre d'obtenir les impacts souhaités tout en tenant compte des réalités du secteur. Cette proposition devrait être discutée, précisée et, finalement, adoptée par le conseil d'administration de l'ACFM en vue d'une présentation et d'une adoption éventuelle par les membres de l'organisme lors d'une assemblée générale (annuelle ou spéciale) avant sa mise en œuvre.

L'objectif étant de mettre en place une meilleure concertation et coopération régionale en réunissant de multiples entités rurales d'une même région afin d'encourager la mise en commun des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour répondre aux besoins des communautés rurales en matière de programmes et de services culturels et artistiques en français.

Ces instances régionales en arts, culture et patrimoine ainsi créées, incluant les comités culturels et d'autres organismes et comités d'une même région, seraient sous le leadership des comités culturels et soutenues par l'ACFM grâce à la coordination provinciale et les ressources qu'elle offre. Soyons clairs ; alors que dans certains cas, 3 ou même 4 comités culturels pourraient être à la tête de ces instances régionales, dans d'autres cas, l'entité régionale pourrait être composée d'un seul comité culturel. Même s'il est seul à mener la nouvelle instance régionale, ce comité culturel bénéficiera de nombreux avantages tels que le soutien obtenu grâce à la concertation et la collaboration régionales.

De façon concrète, ces instances seraient coordonnées par les comités culturels actuels et créées en s'adaptant à la réalité régionale et afin d'en être le plus représentatives possible. Pour cela, elles incluront, par exemple :

- Un•e/des représentant•e•s
  - o Du (des) comitié•s culturel•s
  - o De l'école (enseignant et/ou comité de parents-FPFM)
  - o Du centre de la petite enfance (CPEF)
  - o De la Conseil de développement communautaire (CDEM)
  - o Des principaux clubs/comités/associations de la région
- Une diversité de clientèles
  - o Jeune•s
  - o Ainé•e•s
  - o Immigrant•e•s / migrant•e•s
  - o Francophiles (immersion, parents ou autres)
  - o Membres de la communauté LGBTQ2S+
  - o Membre des Premières Nations, Métis et Inuit
  - o Personnes en situation de handicap
  - o Un ou des nouveaux arrivants

La création de ces instances régionales, avec la langue française comme trame de fonds, serait faite en fonction de critères tels que :

- Le bassin de population
- La distance ou la taille du territoire régional

- La capacité d'accès à des infrastructures physiques pour la présentation d'activités et d'événements et la diffusion des arts (écoles de la DSFM, club des aîné•e•s ou autres)
- Les affinités naturelles et les réalités locales
- Les partenariats possibles et potentiels
- La capacité à trouver des partenaires ou participant•e•s locaux

Une entente pourrait être rédigée et signée entre l'ACFM, le ou les comités culturels ainsi que les autres entités participantes afin d'établir le motus operandi et les objectifs principaux en vue d'une coopération pour l'exécution d'une ou de plusieurs actions culturelles, artistiques ou patrimoniales.

Plutôt que de financer les différents comités culturels, l'ACFM pourrait financer ces instances régionales qui détermineraient ensuite l'utilisation des fonds selon leurs priorités culturelles et des critères imposés par les bailleurs de fonds à l'ACFM pour l'utilisation de ces fonds. Des critères tels que la taille de la communauté et l'éloignement pourraient aussi être déterminés par l'ACFM afin de guider l'attribution réaliste et équitable des fonds aux diverses instances régionales.

En plus de ces fonds, l'ACFM pourrait offrir un appui à ces diverses instances régionales afin, entre autres, de les aider à développer les priorités locales et de les accompagner dans leur mise en œuvre, par exemple grâce à l'offre de services, de programmes et d'outils.

## **Annexe 1 – Sommaire des discussions**

### **Statistiques**

- Nombre de rencontres de consultation : 5
- Nombre total de participant•e•s : 55
- Nombre de participant•e•s uniques totaux : 43
- Nombre de personnes uniques consultées : 39

### **Les éléments les plus fréquemment mentionnés**

#### **- Dans 5 communautés sur 5 :**

- L'exogamie
- Les collaborations et partenariats
- L'anglicisation des communautés ou le déclin du français
- Le manque de bénévoles et la difficulté à recruter (relève)
- Le travail avec d'autres comités culturels
- Les écoles ou la DSFM comme partenaire
- L'inclusion, la diversité et le multiculturalisme (anglophones, francophiles, PNMI, nouveaux arrivants)
- La jeunesse
- Le besoin d'avoir plus et de meilleures communications
- L'engagement nécessaire de la communauté

#### **- Dans 4 communautés sur 5**

- Le vieillissement de la population
- La technologie comme un défi
- Le besoin de ressources humaines, d'employé•e•s payé•e•s
- Le besoin accru de ressources
- Le défi d'attirer des publics, le manque d'attractivité des comités culturels
- La nécessité d'offrir des cours, des ateliers à la communauté
- Le théâtre
- Le film (et l'industrie du film)
- La « boîte à chanson »
- Les sports et le plein air
- Le besoin d'organiser des activités « cool » ou le français n'est pas le focus (même si ça se produit en français)
- Le besoin d'unité entre communautés ou comités culturels
- Les horaires trop chargés / le manque de temps
- Le besoin de valorisation, de reconnaissance

### **Les éléments mentionnés régulièrement**

#### **- Dans 3 communautés sur 5 :**

- Le besoin d'appui pour obtenir du financement / le besoin de financement
- Le besoin de travailler avec des artistes locaux
- Le CCFM
- L'ACFM
- La diversité des âges, des générations et le besoin de travailler de façon l'intergénérationnelle
- Les spectacles
- L'histoire
- Le travail avec la municipalité ou le village

- Les arts visuels
- La croissance de la communauté
- **Dans 2 communautés sur 5 :**
  - Le besoin de socialiser
  - L'esprit de communauté
  - Le 100Nons
  - Le Cercle Molière
  - Le bricolage ou l'artisanat
  - L'improvisation
  - Bières et saynètes
  - Le ralentissement depuis la COVID
  - La diminution de la population
  - L'identité / la fierté
  - Le besoin d'édifice / d'espaces
  - Le CJP
  - Le Festival du Voyageur
- Les voyages et échanges
- La Société de la Francophonie manitobaine
- Les tournées
- Le club de livre
- Les chants / chorale
- La musique
- L'insécurité linguistique
- L'ouverture aux autres
- La santé
- Le Film (et l'industrie du film)
- Le Gouvernement du Manitoba
- Les communautés dispersées géographiquement et les (grandes) distances pour certains

### **Les éléments moins mentionnés**

- **Dans 1 seule communauté sur 5 :**
  - Le rapprochement nécessaire avec d'autres organismes locaux
  - Le Réseau en immigration francophone
  - Le Musée Saint-Joseph
  - Le besoin de planification
  - Arthécom
  - Le « Showcase » de la communauté
  - Les Camps d'été
  - Les activités « Drop-in »
  - Le besoin de sensibilisation
  - Le carnaval
  - La tradition
  - La nation Métisse
  - L'énergie
  - Le besoin de simplicité
  - Les médias
  - La Maison des artistes visuels
  - Les professionnels en arts
  - Les parents
  - La FAFM
  - Les CPEF
  - Cinémental
- WebOuest
- CPF
- Les concours
- Le besoin de créer des regroupements régionaux
- Les activités « Open mic »
- Le besoin de réseautage
- La danse
- Le Slam-poésie
- Les « Pot-Luck »
- La Fête du Canada
- Le Tintamarre
- Folklorama
- Le manque de services
- L'écoute
- L'économie
- L'acceptation
- Le consortium de développement rural
- L'Union nationale Saint-Joseph
- La bibliothèque locale
- Un cuisinier
- Le conte

- Les activités « Meurtre et mystère »
- La nature
- Le travail d'équipe
- Le besoin de modernité

- Le Directeur des sports (DAS)
- Les festivals
- Les activités « Open house »
- Un jardin
- Les jeux

## **Participant·e·s :**

### **Ile-des-Chênes :**

- Anaïs Ratté – Ile-des-Chênes
- Denis Clément – Saint-Malo
- Janine Grift – ACFM
- Josée Théberge – ACFM
- Freddy M. Muganza – Steinbach

- Karyne Jolicoeur-Funk – Comité culturel de La Broquerie
- Mariette Kirouac-Marchand – CDEM
- Martine Bordeleau – ACFM

### **Laurier**

- Claudette Gingras – Laurier
- Elvire Brunelle – Sainte-Rose-du-Lac
- Francine Gingras – Laurier
- Germaine Jacob – Sainte-Rose-du-Lac
- Janine Grift – ACFM
- Josée Théberge – ACFM

- Lucien Boisvert – Laurier
- Louis Allain – Saint-Laurent
- Martin Theberge – MTC Inc.
- Michel Tétraut – Saint-Laurent
- Michelle Fortier – Saint-Laurent

### **Notre-Dame-de-Lourdes**

- Claudette Lussier – Somerset
- Edouard Lamontagne – ACFM
- Irma Grenier – Saint-Léon
- Janine Grift – Saint-Léon
- Jocelyne Dore – Notre-Dame-de-Lourdes
- Josée Théberge – ACFM
- Gisèle Olivero-Jobin – Saint-Claude
- Gisèle Rondeau – Somerset
- Lise Poiron – Saint-Claude
- Marcelle Lussier – Somerset

- Martin Théberge – MTC Inc.
- Loraine Lemoulec – Notre-Dame-de-Lourdes
- Michelle Philipot – Saint-Claude
- Nicole Fillion-Talbot – Saint-Léon
- Thérèse Cailler – Saint-Léon
- Lise Lemoulec – Notre-Dame-de-Lourdes
- Virginie Bastier Germain – Notre-Dame-de-Lourdes

### **Saint-Georges**

- Christine Cyr – Comité de parents de Saint-Georges
- Edouard Lamontagne – ACFM
- Ginette Vincent – Châteauguay / Saint-Georges
- Gisèle Avantay – Saint-Georges
- Jean Avantay – Saint-Georges
- Krista McKenzie – Comité de parents de Saint-Georges

- Krista McKenzie – Comité de parents de Saint-Georges
- Josée Théberge – ACFM
- Martine Bordeleau – ACFM
- Mireille Desautels – Comité de parents de Saint-Georges
- Nicole Campbell – Comité de parents de Saint-Georges
- Paul Sherwood – Directeur d'école communautaire de Saint-Georges



- Santana Boulay – Comité de parents de Saint-Georges

### **Saint-Jean-Baptiste**

- Allison Palmer – Saint-Pierre-Jolys
- Edouard Lamontagne – ACFM
- Janine Grift – ACFM
- Josée Théberge – ACFM
- Julie Legal – Saint-Jean-Baptiste
- Louise Daneault – Saint-Jean-Baptiste
- Martin Théberge – MTC Inc.
- Sylvie Harvey – Saint-Pierre-Jolys
- Tina Bubbenzer – Saint-Pierre-Jolys

### **Rencontre virtuelle**

- Brigitte McDaniels – Saint-Laurent
- Freddy Mé Muganza – Steinbach
- Claude Arnaud – La Broquerie

## **Assemblée générale annuelle virtuelle le 23 novembre 2022**

### Présences des participants avec droit de vote

- Anaïs Ratté, Ile-Des-Chênes
- Rosanne Ritchot, La Broquerie
- Virginie Bastié-Germain et Julia Couture, Notre-Dame-de-Lourdes
- Carmelle Noël, Lorette
- Michelle Grenier et Guylaine Boulet, Somerset
- Michelle Philippot, St-Claude/Haywood
- Diane Connelly, Tina Lavack, Irène Carrière, Sainte-Anne-Des-Chênes
- Louise Daneault, Saint-Jean-Baptiste
- Michelle Fortier, St-Laurent -
- Thérèse Cailler, St-Léon
- Alison Palmer, Saint-Pierre-Jolys
- Membres du conseil d'administration
- Janine Grift, présidente, Saint-Léon
- Jocelyne Doré, vice-présidente, Notre-Dame-de-Lourdes
- Gisèle Rondeau, secrétaire-trésorière, Somerset
- Lise Poiron, administratrice, Saint-Claude/Haywood
- Julie Legal, administratrice, Saint-Jean-Baptiste

### Présences des invités/observateurs

- Lucienne Châteauneuf, FAFM
- Stefania Gaudrault FCCF
- Brigitte McDaniels, Centre de services bilingues
- Louis Allain, CDEM
- Mariette Kirouac, CDEM
- Diane Gosselin, Réseau SFM
- Yaya Doumbia, Patrimoine canadien
- Darrel Nadeau, Festival du voyageur
- Alain Laberge, DSFM
- Ginette Lavack, CCFM
- Jen Maczuga, Secrétariat aux affaires francophones du MB
- Martin Théberge, MartinTheberge Consultant
- Jean-Michel Beaudry, SFM
- Joëlle Reignier – Firme Talbot et Associés

### Présences de l'équipe

- Josée Théberge
- Edouard Lamontagne
- Martine Bordeleau
- Anita Boucher
- Carine Boucher
- Mélanie Bédard
- Kelly Bado

## **Annexe 2 – Partenaires consulté·e·s**

### **Partenaires communautaires**

- Justin Johnson – Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM)
- Lucienne Châteauneuf – Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM)
- Daniel Boucher – Société de la francophonie manitobaine (SFM)
- Louis Allain – Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM)
- Alain Laberge – Division scolaire franco-manitobaine (DSFM)

### **Partenaires en diffusion**

- Ginette Lavack – Centre Culturel Franco-Manitobain (CCFM)
- Darrel Nadeau – Festival du Voyageur

### **Partenaires gouvernementaux**

- Madeleine Arbez – Francofonds, Direction Générale
- Yaya Doumbia – Patrimoine Canadien, conseiller principal en programmes
- Teresa Collins – gouvernement Manitoba, secrétariat aux affaires francophones, directrice générale
- Réal Déquier – Patrimoine Canadien, programme d'appui aux Langues Officielles, gestionnaire régional
- Cheryl Miki – Conseil des arts du Manitoba, consultante de programmes